



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Lot

Commune : Soucirac

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen des Fosses

Monument(s)

Appellation : Dolmen des Fosses

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/07/1989

Étendue de la protection : Dolmen des Fosses (cad. A 496) : classement par arrêté du 12 juillet 1989

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.